Dernière mise à jour : 19 juillet 2016

Objectif 3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Cible 3.6: D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route

Indicateur 3.6.1: Taux de mortalité lié aux accidents de la route

Information institutionnelle

Organisation(s):

Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Concepts et définitions

Définition:

Taux de mortalité attribuable aux accidents de la route, défini comme le nombre de décès par accident de la route pour 100 000 habitants.

Concepts:

Numérateur : nombre de décès dus aux accidents de la route

Chiffre absolu indiquant le nombre de personnes décédées à la suite d'un accident de la route.

Dénominateur : Population (nombre de personnes par pays)

Sources de données

Description:

Pour les décès sur la route, nous disposons de deux sources de données. Données tirées du Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde et des données d'état civil ou les certifications de décès que l'OMS reçoit chaque année des États membres (ministères de la santé).

Pour la population, nous avons utilisé les données de l'Organisation des Nations Unies / Département des affaires économiques et sociales / Division de la population.

Processus de collecte :

La méthodologie utilisée pour collecter des données auprès d'internenants de divers secteurs dans chaque pays est la suivante. Les coordonnateurs nationaux des données (NDC), qui ont été désignés par leurs gouvernements, ont été formés à la méthodologie du projet. En tant que représentants de leurs ministères, ils ont été tenus d'identifier jusqu'à huit autres experts en sécurité routière dans leur

pays de différents secteurs (par exemple, la santé, la police, les transports, les organisations non gouvernementales et / ou le milieu acdémiques) et de faciliter une réunion de consensus de ces répondants. Alors que chaque expert a répondu au questionnaire en fonction de son expertise, la réunion de consensus facilitée par les NDC, permet de discuter de toutes les réponses, et au groupe de convenir d'un ensemble final d'informations qui représente le mieux la situation de leur pays à un temps donné (jusqu'en 2014, en utilisant les données disponibles les plus récentes). Celui-ci a ensuite été soumis à l'OMS. Plus de détails sont fournis dans le Rapport sur la situation mondiale de la sécurité routière 2015. Un guide de notre questionnaire décrivant les groupes d'âge et d'autres dimensions a été fourni aux pays afin de normaliser les données collectées.

Calendrier

Collecte de données :

La prochaine collecte de données est prévue pour 2017, bien que les données collectées sur les décès datent probablement de 2015 ou de 2016 (nous demanderons les données nationales les plus récentes disponibles).

Diffusion des données :

Les nouvelles données pour cet indicateur seront publiées début 2019.

Fournisseurs de données

Les données sur les décès dus aux accidents de la route ont été fournies au niveau national principalement par trois ministères, à savoir le ministère de la santé, le ministère de l'intérieur et le ministère des transports

Indicateurs connexes depuis février 2020

3.5, 11.2

Page: 2 of 2